



Suite cette demande de divorce

Par **ausecour**, le **03/10/2011** à **08:37**

Bonjour,

Merci de votre réponse.

est ce que puisque ce n'est pas moi qui demande le divorce , qu'est ce que je peux demander?

dsl il y'a des choses qui sont intimes je ne peux pas les dire ici qui ne viennent pas de moi plus l'cette pression pour le quotidien...qui me rends nerveux avec la non stabilité du boulot et financièrement.

Par **mimi493**, le **03/10/2011** à **08:38**

Quel est le contexte ?